



Le Trait d'Union

www.payerne.ch

Journal officiel de la Commune de Payerne, N° 69

Mars | 2024

Editorial



Tout problème a une solution, impossible n'est pas français

Les deux citations utilisées pour le titre de mon éditorial vous sont certainement connues.

Dans la majorité des cas, un problème a effectivement une solution. Malheureusement, pour un exécutif communal, certains sont impossibles à résoudre efficacement malgré le nombre important de solutions proposées.

Je pourrais citer plusieurs exemples. Pour aujourd'hui, j'ai décidé de vous parler d'un problème qui empoisonne le quotidien de très nombreuses personnes habitant notre Ville ou œuvrant pour notre administration, les déchets sauvages.

Partant de l'idée qu'impossible n'est pas français, votre Municipalité a mis en place de nombreuses solutions qui permettent de bien trier les déchets et de remplir lentement son sac jaune. Je vous en rappelle quelques-unes : déchetterie ouverte six jours sur sept, le matin ou l'après-midi laquelle permet la récupération de nombreuses matières, une mini-déchetterie, une déchetterie mobile, une ressourcerie, un numéro de téléphone pour joindre l'administration en cas d'élimination de gros objets, le ramassage régulier du papier, des containers ou moloks disposés à divers endroits de notre territoire.

Malgré toutes ces solutions proposées, nous trouvons tous les jours des déchets sauvages aux quatre coins de notre Ville, c'est désolant. Je me suis investi pour analyser la composition des déchets abandonnés. J'ai constaté que le 80 % pourrait être déposé à la déchetterie et le 20 % dans les sacs officiels.

J'ignore si les auteurs de ces incivilités liront cet édito et réfléchiront au bien vivre ensemble. C'est impossible à savoir. Je sais que la majorité d'entre vous respecte notre Ville et le travail du secteur Entretien du domaine public. Soyez-en remerciés.

Agréable printemps à vous.

Jacques Henchoz



La Broye dans son manteau d'hiver

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans cette

Edition

- 2 **Les informations Municipales**
◇ Communication des décisions municipales
- 3 **Le portrait**
◇ Présentation d'une collaboratrice
- 4 **Le Portrait**
◇ Présentation d'une société locale
- 5 **Les informations officielles**
◇ Information sur votre eau de consommation
- 6 **Les informations officielles**
◇ Information sur votre eau de consommation
◇ Personnel communal
- 7 **Les informations officielles**
◇ Gens d'ici et d'ailleurs
◇ Challenge Broyard
- 8 **Les actualités**
◇ Et si on s'engageait ?
◇ Activités Abbatale
- 10 **Les actualités**
◇ Cave ouverte du 3 au 5 mai
◇ Red Pigs Festival
◇ Jumelage Paray-le-Monial
◇ Escroqueries téléphoniques
◇ Prochaines manifestations

Rédaction

Editeur :
Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnelle :
C. Thöny

Contact :
e-mail : tdu@payerne.ch
Tél : (+41) 26 662 66 26

Groupe de rédaction :
E. Noverraz, rédacteur
C. Combremont, rédactrice
L. Franchini, rédactrice
C. Besson, impression

Parution : 4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous ménages

Tirage : 5500 exemplaires

Communication des décisions municipales

Préavis adoptés par la Municipalité en 2024

Préavis n° 01/2024

Assainissement et rehaussement de la passerelle des Rammes, mise en conformité des accès selon la LHand (Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées) et réfection du chemin des Berges, rive gauche

La passerelle des Rammes a été construite en 1965 et aujourd'hui, elle a besoin d'un assainissement profond de la structure. La méthode avec déplacement de la passerelle sur le parking du collège des Rammes est la solution retenue. Ce préavis traite également du rehaussement du niveau de la passerelle, du réaménagement des accès à la passerelle et de la réfection de chemin des Berges, rive gauche. Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal l'autorisation de réaliser les travaux pour montant total de Fr. 840'700.—, dont il y a lieu de déduire la participation de Fr. 50'000.— déjà versée à la Commune par l'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et environs.

Préavis n° 02/2024

Ruisseau du Motélon, reprise des traversées routières à Vers-chez-Savary

Suite à une vision locale, l'écoulement du ruisseau du Motélon au niveau de la forêt du Creux de Nervaux et au niveau de la route communale en lisière de forêt a été relevé comme préoccupant, notamment en raison de débordements par fortes pluies. Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'autoriser la réalisation de travaux de fonçage hydraulique sous la route communale côté hameau et de reprofilage de chemin et route en lisière de forêt de Creux de Nervaux pour un montant de Fr. 320'000.—, dont il y aura lieu de déduire les subventions cantonales.

Préavis n° 03/2024

Modification du règlement du Conseil communal à ses articles 69 et 87

Ce préavis a pour objectif de soumettre au Conseil communal, sur proposition de son Président et des Cheffes et Chefs de

groupes, la modification du règlement du Conseil communal du 4 novembre 2021 à ses articles 69 et 87. Ces dernières ont pour but de fluidifier le déroulement des séances et de donner plus de place au débats.

Préavis n° 04/2024

Demande de subvention complémentaire pour l'Association du Site de l'Abbatiale de Payerne (ASAP) de Fr. 150'000.— par année dès 2024 et jusqu'en 2028

Suite à l'amendement du préavis n° 19/2023 Budget 2024, la Municipalité demande, par ce préavis spécifique, au Conseil communal d'autoriser à compléter le soutien à l'ASAP par un montant annuel de Fr. 150'000.— dès 2024 et sur une durée de 5 ans et à conserver la propriété des aménagements et équipements muséographiques et d'en faire supporter la charge d'amortissement estimée à Fr. 27'000.—, ce qui implique la modification dans ce sens l'article 4 du Contrat d'usage et de prestations en l'ASAP et la Commune.

Ces préavis seront portés à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil communal.

Retrouvez les préavis complets et les communications de la Municipalité sur www.payerne.ch.

C. Combremont

Ressourcerie - Présence du SEMO Broye en avril

Comment sont triés les objets déposés ?

Comment sont-ils revalorisés ?

ou pour toutes autres questions, le SEMO Broye sera présent à la ressourcerie le lundi 15 avril, le mercredi 17 avril et le vendredi 19 avril durant les ouvertures de la déchetterie.

LE PORTRAIT

Présentation d'une collaboratrice



Ilona est née le 21 mars 1967 à Lausanne, mais elle fera ses premiers pas à Henniez à l'Hôtel de la Cigogne, repris par ses parents Rosario Skoric, d'origine croato-suisse, et Dora, originaire de l'Oberland bernois. En 1972, ses parents

deviennent les heureux propriétaires de l'Hôtel de la Gare de Payerne et s'y installent avec leurs 3 enfants Natalie, Alexandre et Ilona qui réaliseront toute leur scolarité à Payerne.

Ilona a toujours été passionnée par le dessin puis par l'architecture. Elle a alors débuté un apprentissage de dessinatrice en bâtiment dans le bureau local de RBJ architecture. Après ces quatre ans de formation, un bureau d'architecture lausannois est venu la chercher grâce à ses excellents résultats d'examens. Elle y a travaillé durant 3 ans.

Puis le cœur la fait revenir dans la Broye. Elle est engagée par Verdon & Pachoud SA où elle travaille plus de 10 ans, c'est à cette période qu'elle a 2 enfants, Milena et Loris. Ilona a ensuite travaillé chez RL architecture à Lucens puis chez Mobilis mobilier contemporain à Rossens. Elle rejoint ensuite l'entreprise familiale, l'Hôtel de la Gare de Payerne, pour l'organisation et le service. La famille Skoric entreprend la rénovation de l'établissement qui devient « La Suite », Ilona et son frère s'y investissent beaucoup, afin que la clientèle se sente bien dans un cadre chaleureux et contemporain.

Quelques années plus tard, Ilona enchaîne, pendant quelques années, le travail pour le restaurant familial et pour Pachoud et Verdon SA devenu Polygone Architecture SA, revenu la chercher, en tant que dessinatrice et pour le suivi de certains chantiers.

Puis, Ilona a l'opportunité de travailler au Service de la mobilité de l'Etat de Fribourg, de 2014 à 2020 pour le traitement des permis de construire (bilingue).

En 2020, malgré une première tentative infructueuse quelques années auparavant, elle obtient le poste de

Ilona Losey

collaboratrice technique à la Police des constructions à la Commune de Payerne, avec une fonction au sein du service de l'Urbanisme. Travailler pour sa Ville lui tenait vraiment à cœur.

En octobre 2023, Ilona est nommée adjointe technique Urbanisme, mobilité et gestion du territoire. C'est avec fierté qu'elle s'investit pour que « la Ville de Payerne vive et respire » en tenant compte des nouvelles contraintes qui mèneront vers un développement durable de qualité. « Des projets enrichissants et indispensables pour un développement qualitatif et la préservation du bâti de la Ville », explique Ilona en citant certains projets importants comme le Plan d'Affectation communal, la revitalisation de la Broye et d'autres.

Ilona a longtemps joué au volleyball à Payerne et à Moudon. Dans son temps libre, elle aime faire du vélo, marcher, visiter des expositions d'art et découvrir de nouvelles villes/régions. « Ces activités nourrissent en quelque sorte ma créativité », conclut Ilona.

C. Gilliard



LE SAMEDI 23 MARS 2024

PAYERNE VOUS INVITE A FAIRE PLACE NETTE !

Rendez-vous sur la Place du Marché à 09 h 00

Une collation sera servie aux participantes et participants

www.balai.ch



TESTS 2024

26 janvier
23 février
22 mars
26 avril
31 mai
28 juin
12 juillet
6 septembre
4 octobre
1er novembre
6 décembre



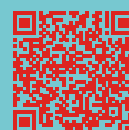
Fin des inscriptions deux semaines avant le test, le mercredi à 11h

Prix :

Test oral et écrit	CHF 250.00
Test oral	CHF 170.00
Test écrit	CHF 120.00



Valable pour :
Permis de séjour
Naturalisation



LE PORTRAIT

Présentation d'une société locale

UCP Payerne

Le unihockey, Floorball dans le reste du monde, possède un fort potentiel de croissance dans la région payernoise et broyarde étant donné le faible investissement nécessaire au niveau de l'équipement et du fait qu'il n'autorise pas les contacts violents. Il est donc tout à fait adapté pour des enfants, adolescentes et adolescents et adultes cherchant un sport d'équipe dynamique et facile d'accès. C'est pour cela que le Unihockey Club Payerne met tout en œuvre pour ouvrir ses portes à toutes et tous.



Unihockey Club Payerne 2022 - 2023

Le unihockey se pratique sur deux variantes de terrain. Le petit terrain (3vs3), équivalent à une salle de sport simple et le grand terrain (5vs5) se jouant dans une salle de sport triple. Le unihockey dans sa version 3vs3 est exclusivement helvétique. À l'international, il se joue sur un grand terrain et ressemble beaucoup au hockey sur glace.

Le Unihockey Club Payerne est une société payernoise qui fêtera ses 30 ans en 2026. Voici un petit regard dans le rétroviseur :

- **1996** : Une bande de copains fonde le Unihockey Club Payerne.
- **2001** : Fusion avec l'équipe de Salavaux. Cette nouvelle dynamique aidera à passer de sport plaisir à sport de compétition.
- **2004** : Inscription au championnat suisse auprès de l'Association Suisse de Unihockey ASUH (actuellement Swissunihockey).
- **2007 - 2008** : Création d'une seconde équipe masculine et de deux équipes juniors. Ceci témoigne de l'engouement autour de ce sport auprès des jeunes de la région.
- **2010** : Création de l'équipe UCP Femina.
- **2011 - 2014** : Le Unihockey Club Payerne engage une équipe dans le championnat Grand Terrain (GT).
- **2016** : On n'a pas tous les jours 20 ans ! Lancement du tournoi populaire !
- **2018 à nos jours** : dynamisation du mouvement junior, 2 promotions, lancement des camps d'entraînements, lancement de l'équipe plaisir vétérans.

Aujourd'hui, le club possède 4 équipes actives et 4 équipes juniors, bref aperçu ci-après.

UCP I : Equipe compétitive

Equipe fanion du club évoluant dans le haut du classement de 3^e ligue petit-terrain (équivalent de la 1^{ère} ligue de football).

Rigueur et bonne humeur, un mélange qui fonctionne !

UCP II : Equipe plaisir

Equipe permettant aux nouveaux joueurs de consolider les bases au contact du championnat entouré par des joueurs plus expérimentés.

UCP Femina : Equipe féminine dès 16 ans

Plaisir et championnat, c'est ainsi que l'équipe féminine du club pourrait se définir. Une fois par semaine, elle se retrouve pour le plaisir du sport et l'adrénaline du championnat.

UCP Vétéran : plaisir mixte

Plaisir du sport pour rester en forme dans une ambiance très amicale.

UCP Junior B : 1x par semaine les vendredis

Perfectionnement des bases et des situations spéciales pour les jeunes de 14 à 15 ans.

UCP Junior C : 1x par semaine les mercredis

Développement des bases pour les jeunes de 12 - 13 ans.

UCP Junior D : 1x par semaine les lundis

Acquisition des bases pour les jeunes filles et garçons entre 10 et 11 ans.

UCP Junior E : 1x par semaine les mercredis

Découverte du sport de manière ludique pour les filles et garçons dès 7 ans.

Projets futurs :

Le retour au unihockey grand terrain est une volonté du comité afin de répondre aux attentes de ses membres les plus jeunes qui ont vécu les deux championnats du monde en 2019 à Neuchâtel et en 2022 à Zürich où la Suisse a confirmé tant chez les femmes que chez les hommes son positionnement parmi les meilleures nations du monde !

Même si les infrastructures existent à Payerne, celles-ci ne sont pas suffisamment accessibles pour un développement sain de notre sport pour la version grand terrain utilisant une salle triple. L'arrivée de la nouvelle école professionnelle et la reprise du projet de zone sportive communal pourraient résoudre cette problématique. Sinon la construction de notre propre salle n'est pas à exclure.

De plus, pour aider à accélérer le développement du unihockey dans la région, un rapprochement avec le club de Moudon a débuté afin de rendre plus visible ce sport dans la Broye.

Pour plus d'informations, notre site internet est à votre disposition : ucpayerne.ch



Comité avec de gauche à droite :

Gael Perrod (Directeur Sportif), Julien Dessibourg (Président), Roxanne Lambert (Directrice Mouvement Junior), Baptiste Michel (Secrétaire), Cyril Hermann (Vice-Président), Manque Nicolas Francisco (Trésorier).

LES INFORMATIONS OFFICIELLES

Information sur votre eau de consommation

Selon l'ordonnance fédérale sur l'eau potable, de source et minérale (art.5)

L'eau du réseau de Payerne est contrôlée trois fois par année selon un programme défini par le Laboratoire cantonal. Les prélèvements sont réalisés par le secteur des eaux.

Cela représente annuellement trente prélèvements sur le réseau communal, effectués à différents endroits représentatifs entre les sources et les robinets, six prélèvements sur le puits de la Vernaz, et douze prélèvements sur le réseau de l'Entente. Ces prélèvements sont ensuite envoyés au Laboratoire cantonal pour analyse.

A noter qu'un contrôle dit « prélèvement de surveillance » est effectué directement par le Laboratoire cantonal pour une analyse microbiologique et chimique.

Durant l'année 2023, toutes les analyses effectuées sur l'eau distribuée à la population et aux entreprises répondaient aux exigences légales pour les paramètres analysés.

Approvisionnement en eau

Provenance		Quantité	Traitement
Eau de source => écoulement gravitaire	Captages divers	29 %	Traitement préventif au chlore actif
Eau de nappe => pompage	Montagny (la Praz) Corcelles (la Vernaz)	3 % 68 %	Aucun / Traitement préventif aux UV
Consommation annuelle 2021	1'108'113 m ³ /an		
Consommation moyenne annuelle (2011-2021)	1'173'320 m ³ /an		
Nombre d'habitants approvisionnés	10'519 (Payerne) + 1'184 (Fétigny)		
Consommation journalière moyenne (y compris industrie)	~ 260l/hab.	(moyenne suisse : 300l/hab.)	
Consommation domestique journalière moyenne	~150l/hab.	(moyenne suisse : 142l/hab.)	

Qualité de l'eau

Voici quelques commentaires sur trois paramètres chimiques qui nous concernent plus particulièrement (valeurs mesurées lors du prélèvement du 27 juin 2023 à une fontaine publique en Ville) :

Dureté totale, 45.2°f (degré français).

On dit souvent que l'eau est un solvant universel. En effet, durant son voyage à travers les différentes couches géologiques, elle dissout de nombreux minéraux présents dans l'environnement. Plus l'eau contient de calcium et de magnésium dissous, plus elle est dite « dure ».



Cette dureté n'altère pas la qualité de l'eau mais elle permet plutôt d'en améliorer le goût. Toutefois, elle met à rude épreuve les installations sanitaires et impose aux propriétaires d'immeubles un contrôle régulier des appareils et des conduites.

En suisse, on distingue six classes de dureté :

	Dureté °f	Appréciation
1	0 - 7	très douce
2	7 - 15	douce
3	15 - 25	moyennement dure
4	25 - 32	assez dure
5	32 - 42	dure
6	42 et plus	très dure

A Payerne, entre 1990 et 2023, la dureté totale a été mesurée entre 35,6°f et 47°f.

Nitrates, 26.4 mg/l.

Les nitrates proviennent des engrais chimiques (nitrate de potassium ou salpêtre) ou de ferme (purin, etc.) et parviennent par lessivage dans les nappes phréatiques puis dans l'eau potable. Ils deviennent problématiques en fonction de l'importance du travail du sol (labourage, sols laissés à nu, etc.).

En Suisse, une valeur de 40 mg de nitrates par litre d'eau potable est tolérée. Le principal risque considéré concerne les nourrissons, lesquels se révèlent être particulièrement sensibles aux nitrites. Une teneur élevée en nitrates dans le sang peut entraîner la méthémoglobinémie (cyanose, diminution du transport d'oxygène dans le sang). A noter qu'au cours des soixante dernières années, aucun cas de cette maladie qui aurait pu être attribuée à la teneur en nitrates de l'eau de boisson n'a été observé en Suisse.

Chlorothalonil (M4), 0.545 mg/l.

Le chlorothalonil est un fongicide utilisé dans l'agriculture depuis les années 1970. La présence de métabolites (produit de dégradation de la molécule d'origine) a été identifiée en Suisse pour la première fois en 2019. Son interdiction d'utilisation au 1^{er} janvier 2020 devrait avoir pour effet un recul progressif de la contamination de l'eau potable, sans pouvoir toutefois se

LES INFORMATIONS OFFICIELLES

Information sur votre eau de consommation

Selon l'ordonnance fédérale sur l'eau potable, de source et minérale (art.5)

Valeurs mesurées lors du prélèvement du 27 juin 2023 à une fontaine publique :

Paramètre	Valeurs mesurées	Objectif qualité MSDA	Commentaire
Température [°C]	10.4	8 – 15 °C	
pH [-]	7.7	6.8 – 8.2	
Dureté totale [°f]	37.5	> 1 °f	eau très dure
Calcium [mg Ca ²⁺ /l]	112	< 200 mg/l	
Magnésium [mg Mg ²⁺ /l]	23.4	< 50 - 125 mg/l	
Sodium [mg Na ⁺ /l]	9.3	< 20 mg/l	
Potassium [mg K ⁺ /l]	1.3	< 5 mg/l	
Hydrogénocarbonates [mg HCO ₃ ⁻ /l]	411	---	
Sulfate [mg SO ₄ ²⁻ /l]	23	< 50 mg/l	
Chlorure [mg Cl ⁻ /l]	19.2	< 20 mg/l	
Nitrate [mg NO ₃ ⁻ /l]	17.3	< 25 mg/l	40 mg/l
Chlorothalonil R471811 (M4)	0.545	< 0.100 mg/l	

VM: Valeur maximale selon OPBD / VI: Valeur indicative selon OPBD / VE: Valeur d'expérience selon SSIGE
L'eau est une denrée alimentaire vitale dont l'abondance et la qualité sont des nécessités quotidiennes.

déterminer sur la durée de sa présence dans nos ressources en eau.

En Suisse, une valeur de 0.1 mg par litre d'eau potable est tolérée. Un risque pour la santé ne peut être exclu, mais la preuve de ce danger ne peut être à ce jour apportée de manière définitive. Il est par conséquent important de prévenir une contamination de l'eau potable.

Notre principale ressource en eau, le puits de la Vernaz à Corcelles-près-Payerne, a fait l'objet récemment de tests de filtration, qui ont démontrés qu'un traitement était techniquement possible, ceci pour l'ensemble des pesticides décelés. La Confédération et le Canton doivent encore se prononcer sur un éventuel subventionnement des investissements à prévoir.

Il est important de rappeler qu'en l'absence de solution immédiate, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) confirme que l'eau du réseau dans laquelle on a détecté des métabolites du chlorothalonil peut toujours être consommée sans danger. Les exigences fixées pour l'eau potable en Suisse restent très élevées.

F. Monney

Personnel communal

Engagements

- Catherine Roz Lemoine, en tant que coordinatrice andragogique au 1^{er} juin 2023 ;
- Laëtizia Franchini, en tant que collaboratrice administrative au 1^{er} août 2023 ;
- Regina Lamour Gribbe, en tant que déléguée à l'énergie et au développement durable, au 1^{er} septembre 2023 ;
- Loris Celant, en tant qu'horticulteur-paysagiste au 1^{er} septembre 2023 ;
- Gwenaël Rey, en tant qu'agent de propreté urbaine au 1^{er} septembre 2023 ;

- Clara Rovelli, en tant que collaboratrice technique à la Police des constructions au 1^{er} octobre 2023 ;
- Léo Oberson, en tant que collaborateur d'exploitation au 1^{er} décembre 2023 ;
- Christophe Chardonnens, en tant que juriste au 1^{er} janvier 2024 ;
- Bertrand Sauterel, en tant que Chef du service Urbanisme, mobilité et environnement au 1^{er} février 2024 ;
- Nadège Surchat Delpédro, en tant que chargée de communication et de promotion au 1^{er} avril 2024 ;

Mutations – Promotion

- Toni Schroeter nommé au poste de Chef de secteur Police des constructions dès le 1^{er} octobre 2023 ;

- Ilona Losey nommée au poste d'adjointe technique dès le 1^{er} octobre 2023 ;
- Florent Jeannin nommé au poste de gestionnaire de projets Espaces verts dès le 1^{er} octobre 2023 ;

Départs

- Laury Brunisholz au 31 juillet 2023 ;
- Jacques Maire au 31 juillet 2023, retraité
- Dorian Chatelanat 31 août 2023 ;
- Ernest Bucher au 30 septembre 2023, retraité ;
- Bernard Moreillon au 30 septembre 2023, retraité.

A-K. Aebi

LES INFORMATIONS OFFICIELLES

Gens d'ici et d'ailleurs

Ana Temciuc : « C'est ma cheffe qui m'a inscrite au cours de français et j'en suis ravie ! »

Originaire de Moldavie, Anna Temciuc a vécu aussi au Portugal, où elle a rencontré son mari. Il y a un an, elle s'est installée à Payerne avec sa famille. Quelques mois plus tard, elle trouve un emploi de coiffeuse.



Ana suit l'atelier de français tous les jeudis soir à partir de 18 h 30 ©Doménica Canchano Warthon

Jeudi, 20 heures : Ana a terminé l'atelier de français qu'elle suit depuis juin 2023. Elle parle roumain, russe, portugais et maintenant aussi français : « Il y a un an, je savais dire seulement Bonjour et Bonsoir », se souvient-elle avec une certaine timidité. Elle a travaillé en Moldavie en tant que secrétaire à l'ambassade de Roumanie et son intérêt pour la découverte d'autres pays l'a amenée à faire du tourisme au Portugal. À son retour, elle a dit à sa mère: « Je veux y retourner, mais cette fois pour y vivre. » C'est ainsi qu'elle y a vécu pendant une dizaine d'années. Elle a rencontré son mari Antonio et ils ont une fille nommée Adelina.

Antonio est arrivé trois ans plus tôt à Payerne, avant d'être rejoint par Ana et sa fille. « Adelina va à l'école et mon mari est boucher. Il suit également un cours de français, mais l'après-midi. » Six mois environ après son arrivée, et après avoir remis son CV en mains propres à différents endroits, un jour de printemps, le téléphone a sonné, raconte-elle avec enthousiasme: « C'était ma patronne actuelle, Chantal. Elle me demandait de faire un essai de deux jours. Très satisfaite de mon travail, elle m'a engagée comme coiffeuse. »

La seule difficulté d'Ana à l'époque : ne pas pouvoir s'exprimer suffisamment avec la clientèle. Elle devait enrichir son vocabulaire. C'est Chantal qui a pris l'initiative. Un jour, après le travail, elle lui a dit de l'accompagner. Une surprise l'attendait : « Elle s'était renseignée sur les Ateliers de Français du Quotidien de la Commune. Elle m'a aidée à m'inscrire. Je lui en suis reconnaissante, car, grâce à elle, j'apprends le français rapidement. Parfois avec sa mère, nous allons nous promener et manger une glace, une occasion supplémentaire de pratiquer mon français. »

D. Canchano Warthon et
H. Lelièvre



Facebook

Plus d'informations...

Animation socioculturelle et
Intégration
Catherine Roz
☎ (+41) 26 662 68 68
formateurs@payerne.ch

Challenge Broyard

Un tourbillon d'événements, de curiosités et de défis pour les jeunes

Le printemps et l'été 2024 s'annoncent hauts en couleur avec le Challenge Broyard, une série d'événements dédiés à la jeunesse dans la Broye vaudoise et fribourgeoise.

Les quatre plus grandes Communes de la Broye : Avenches, Estavayer, Moudon et bien sûr Payerne, vont s'animer entre mai et septembre grâce à une série d'événements sportifs, culturels et intellectuels à l'occasion du Challenge Broyard. Ce projet novateur, porté par les Centres d'Animation et secteurs liés à la Jeunesse desdites Communes avec Arcades (Fondation Cherpillod), souhaite donner une visibilité aux espaces et offres à disposition de la jeunesse dans la région.

Un événement dans chaque Commune

Le coup d'envoi sera donné le 25 mai 2024 à Payerne, avec un tournoi de balle au camps. Suivront un tournoi de baby-Foot et des défis individuels à Estavayer-le-Lac le 25 juin, puis

des défis individuels sur le thème de la fête foraine à Moudon le 24 août. Une journée de clôture épique est prévue à Avenches le 21 septembre avec un tournoi de ping-pong et des défis individuels palpitants. En participant à ces événements, les jeunes cumuleront des points, leur offrant ainsi la possibilité de devenir la championne et le champion à la fin de chaque journée.

Rallye des curiosités : À la recherche des trésors cachés de la Broye

Autres moyens de gagner des points : scanner les QR codes disséminés dans toute la Broye à la découverte de curiosités, mais aussi résoudre des énigmes lors d'activités hebdomadaires.

À la fin du Challenge Broyard, les personnes ayant accumulé le plus de points seront récompensées. La remise des prix aura lieu le 21 septembre 2024 à Avenches, clôturant ainsi en beauté cette aventure. Le Challenge Broyard promet d'être une expérience



inoubliable, unissant la jeunesse de la région dans un esprit de compétition amicale. Que les jeux commencent !

M. Berchier

Plus d'informations...

Animation socioculturelle et
Intégration - Pôle Jeunesse
☎ (+41) 26 662 65 06
marie.berchier@payerne.ch
Instagram : csc_jeunes_1530

LES ACTUALITÉS

Et si on s'engageait ?

Inciter les jeunes à participer à la vie associative

Le programme pilote « Et si on s'engageait ? » a pour ambition de valoriser l'implication de la jeunesse au sein de la Cité en lui permettant de mieux connaître les sociétés locales au service desquelles les jeunes peuvent mettre à profit leurs compétences et leurs talents.

Les associations et les organisations à but non lucratif jouent un rôle crucial dans la qualité de vie d'une collectivité et Payerne a la chance de pouvoir compter sur des actrices et acteurs engagés et passionnés qui font littéralement battre le cœur de la Ville. Afin de soutenir ses sociétés locales dans leurs actions, le secteur Animation socioculturelle et Intégration met en place un nouveau projet pour inciter les jeunes à s'engager dans ces sociétés locales.

Favoriser le bénévolat

Annoncé en décembre 2023 à l'occasion de la journée internationale des volontaires, le programme pilote « Et si on s'engageait ? »

entre à présent dans sa phase de développement. Les premières associations ont été contactées et ont montré leur intérêt pour accueillir des jeunes. Afin d'encourager les jeunes ayant envie de s'engager pour la collectivité, un catalogue d'opportunités concrètes d'engagements au sein d'organisations payernoises est en cours de constitution avec les sociétés locales.

Il sera présenté aux jeunes citoyennes et citoyens le 31 mai lors de la rencontre annuelle entre les jeunes et les Autorités. Les jeunes de 18 à 24 ans auront ensuite l'occasion de poser leur candidature pour réaliser une des missions de ce catalogue. Ils devront s'engager à consacrer 120 heures de travail bénévole durant une année. Au terme de cette mission, les jeunes participantes et participants se verront gratifiés d'une bourse afin de financer un projet personnel de développement ou de formation visant à renforcer leur autonomie.

Soutenir le développement de la jeunesse

Cette mesure est mise sur pied grâce à la générosité d'une donatrice privée ayant grandi et vécu à Payerne et qui a souhaité soutenir et promouvoir le développement de la jeunesse.

La Municipalité tient encore à lui adresser sa reconnaissance et grâce à elle le programme est prévu pour durer quatre ans et pourrait être reconduit après une évaluation.

H. Lelièvre

Plus d'informations...

Animation socioculturelle et Intégration
projets.jeune@payerne.ch
Instagram : csc_jeunes_1530



Info-seniors / PAYERNE

Salle Guillermaux - Rue des Rammes 11 (rez-de-chaussée)

Judi
2 mai 2024
de 14h à 15h30

Bouger plus, comment faire quand on n'est pas motivé?

Pro Senectute Vaud propose des informations et discussions sur des thématiques variées, en présence d'intervenants spécialisés. Il n'est jamais trop tard pour profiter des nombreux bienfaits du mouvement! La pratique régulière et adaptée d'une activité physique permet d'améliorer et préserver durablement la santé, sur le plan physique, psychologique et social. Une spécialiste en activités physiques adaptées et santé à Unisanté, présentera les recommandations actuelles et donnera quelques éclairages pratiques pour bouger plus et mieux au quotidien.

Participation Conférence et collation offertes grâce au soutien financier de la commune de Payerne

Renseignements Patricia Conus
079 915 76 62 ou patricia.conus@vd.prosenectute.ch

Cette activité est partiellement subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

Permanences Numériques Seniors 2024

Payerne

Quand ?
Les jeudis de 9h à 12h

- 25 janvier
- 22 février
- 28 mars
- 25 avril
- 23 mai
- 27 juin
- 19 septembre
- 31 octobre
- 28 novembre

22 février Spécial
Apprenez à utiliser l'application CFF !
(sur inscription)

Des questions sur l'utilisation de votre téléphone portable ?

Une équipe compétente se fera un plaisir de vous accompagner individuellement vers une solution.

Où ?
Salle du Banneret
1^{er} étage de l'Hôtel de Ville
Rue de Savoie 1
1530 Payerne

GRATUIT
RENSEIGNEMENTS:
026 662 68 67

LES ACTUALITÉS

Activités Abbatale

Gratuité pour les payernoise et payernois

Depuis le 1^{er} mars 2023, les citoyennes et citoyens payernois ont la possibilité de visiter le parcours de découverte audioguidé de l'Abbatiale gratuitement. Depuis la mise en place de cette offre, plus de 230 payernoises et payernois ont franchi les portes de cet édifice millénaire. Dans le but que chaque citoyenne et citoyen puisse venir découvrir ce lieu emblématique de la Ville, l'Association du Site de l'Abbatiale de Payerne reconduit cette gratuité pour l'année 2024.

Pour rappel, la gratuité payernoise est valable pour l'accès à l'Abbatiale et à la visite en audioguide, hors visites de groupes, manifestations et événements spéciaux.

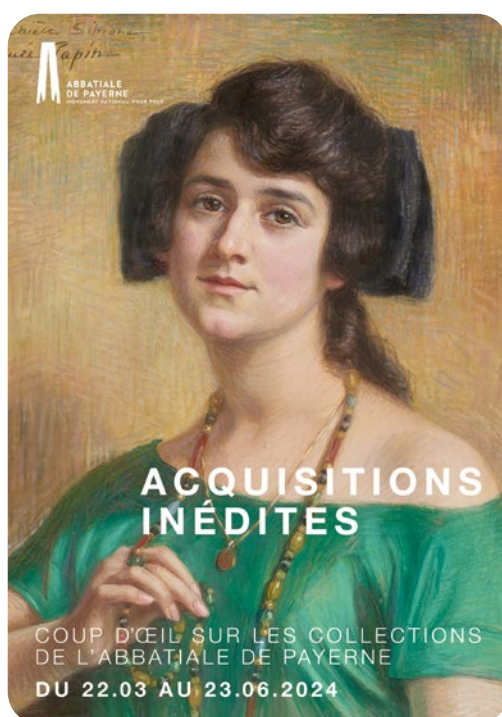
Concert vendredi saint

A l'occasion du 300^e anniversaire de la Passion selon saint Jean, l'Association des concerts de Payerne initie la série des Passions vécues à Vendredi saint à Leipzig depuis 1724 jusqu'à la mort de Bach. Ce projet de longue haleine jusqu'en 2050 prend corps avec la reconstitution de la première version de la Johannespassion le vendredi 29 mars 2024 à 15 h 00 dans l'Abbatiale. Celle-ci est confiée à un groupe de solistes professionnels, dirigé par le chef lucernois Peter Siegwart, accompagné par les instrumentistes baroques de la Capella Paterniacensis. La version 2024 s'adjoint la collaboration d'un grand chœur ad hoc pour chanter les chœurs

d'ouverture et de clôture et les chorals, ce qui caractérise la Passion à Leipzig qui était un acte communautaire où tous étaient actifs.

Informations, tarifs et billetterie : mepayerne.ch ou à l'accueil de l'Abbatiale.

Exposition « coup d'oeil sur les collections : acquisitions inédites »



Du 22 mars au 23 juin, en complément au parcours de découverte, les visiteuses et visiteurs pourront admirer pour la première fois les œuvres acquises par le musée entre 2019 et 2023. Dans cette exposition intitulée « Coup d'œil sur les collections : acquisitions inédites », c'est en particulier la peintre Aimée Rapin qui sera mise à l'honneur avec aussi bien des portraits que des bouquets de fleurs, ou encore des œuvres moins connues de l'artiste. La présentation de 18 œuvres inédites permettra également d'aborder la thématique de la politique d'acquisition, texte signé entre la Commune de Payerne, propriétaire de la collection, et l'Association du Site de l'Abbatiale de Payerne (ASAP), gestionnaire de cette dernière. La politique d'acquisition offre une ligne directrice pour une constitution raisonnée de la collection.

A l'heure actuelle, la Commune de Payerne est propriétaire d'une collection d'œuvres d'art d'environ 2'000 pièces. Conservées dans plusieurs dépôts, elles ne sont pas

Programme culturel 2024

visibles de façon permanente, faute de salle à disposition. La série d'expositions « Coup d'œil sur les collections » cherche à présenter au public, selon une thématique annuelle, une sélection de tableaux. La mise en place de cette exposition a aussi été l'occasion de dépoussiérer et de restaurer les œuvres qui seront présentées. Cet important travail sera présenté lors du vernissage public le jeudi 21 mars à 18 h 00.

Vernissage : jeudi 21 mars, 18 h 00, Art Lab, entrée libre (sur inscription à info@abbatiale.ch ou au 026 662 67 04).

Exposition : du 22 mars au 23 juin, du mardi au dimanche de 10 h 00 à 17 h 30. Compris dans le billet d'entrée au parcours de découverte et gratuit pour les payernoises et payernois.

Opéra de l'impératrice

Fidèles à la mission pour laquelle ses membres s'engagent, celle de contribuer au rayonnement de Payerne et de son centre historique par une vie musicale riche, les différentes associations culturelles autour de l'Abbatiale de Payerne s'unissent pour la mise en valeur du site historique et organisent un opéra à ciel ouvert avec six représentations du 12 au 20 juillet 2024.



Teaser de « Lotario » donné dans l'Abbatiale en 2023 (© Simon Brunet Production, 2023)

ASSOCIATION DES CONCERTS PAYERNE

300^{EME} ANNIVERSAIRE

PASSION SAINT JEAN
JOHANN SEBASTIAN BACH
JOHANNES-PASSION BWV 245
VENDREDI SAINT 29 MARS 2024, 15H00

Concert anniversaire à l'occasion du 300^e anniversaire de la création de l'œuvre
Solistes: David Munderloh (évangéliste), Keiko Enomoto (soprano), Ulrike Andersen (alto), Robert Reichinek (ténor), Samuel Zünd (Plutus), Jonathan Sells (basse)
Capella Paterniacensis, direction Peter Siegwart

Places numérotées: CHF 40,-, 25,- et 15,-;
réduction AVS/étudiants 5,- sur les catégories A et B
enfants de moins de 16 ans gratuit

LOTARIO ROMANDE

ABBATIALE DE PAYERNE

À L'ÉGLISE ABBATIALE DE PAYERNE

Reprogrammation et réservation des places: romandeb@abbatiale.ch

LES ACTUALITÉS

Activités Abbatale

Pour cette première édition de l'Opéra de l'Impératrice, Adélaïde de Bourgogne revisite Payerne. Elle sera au cœur de l'intrigue de l'œuvre « Lotario » (HWV 26) de George Frideric Handel, portée à la scène par six solistes de haut vol dans le décor médiéval payernois.

Ce projet se veut accessible et de grande qualité. La mise en scène de cette œuvre doit permettre de s'approprier l'histoire universelle de cette grande dame de Payerne et d'Europe, tout en vivant une expérience unique. Dans le respect des sources et une mise en valeur imaginative des lieux, le concept artistique se décline avant et après le spectacle au cœur d'une ville, en lien avec sa population, ses artisans et ses producteurs.

Informations, tarifs et billetterie :
operaimperatrice.ch.

Visite guidée avec focus sur Adélaïde

Cette année, dans le cadre de l'Opéra de l'Impératrice, la figure d'Adélaïde est mise en avant. En exclusivité 2024, l'offre de visites guidées thématiques du site de l'Abbatiale se complète donc d'une visite guidée spécifique consacrée au personnage emblématique de l'Impératrice Adélaïde et du rôle qu'elle a joué, ainsi que sa famille, dans la fondation du monastère de Payerne. Dépassant les frontières de la Ville, cette visite offrira un regard sur l'Europe du X^e siècle et les enjeux politiques qui l'animent.

Manifestation artistique « De Vert et d'Art »



De Vert et d'Art, édition 2022, tableau : André Vuilleumier, Nature morte à la fenêtre, composition florale : Jess Francescato et Romane Franchino, Albâtre (© Simon Brunet Production, 2022)

« De Vert et d'Art » est une manifestation artistique transversale liant art, architecture et musique, avec l'univers éphémère du végétal. Il s'agit d'une collaboration entre l'Association du Site de l'Abbatiale de Payerne, Gerber fleurs, la Clématite Sauvage et Blumen Chopard.

Programme culturel 2024, suite

A la demande du public, une deuxième édition de « De Vert et d'Art » se tiendra du 19 au 22 septembre 2024 dans le centre historique de Payerne. Comme pour sa première édition, des compositions florales dialogueront avec des tableaux des collections, dans l'Abbatiale. Dans la cour du Château, des compositions horticoles répondront à l'architecture plurielle des bâtiments de l'ancien préau du cloître. Sur la Place du Marché, un marché de plantes locales côtoiera un concours d'apprenties hortultrices et d'apprentis horticulteurs.

Durant les quatre jours de la manifestation, des démonstrations de créations végétales, des visites guidées, des ateliers, etc. seront également proposés sur le site. Autant d'occasions pour découvrir le site de l'Abbatiale autrement et pour partager un moment de convivialité artistique.

Prix : adultes : Fr. 16.— / réduits : Fr. 14.— / enfants et payernoises et payernois sur présentation de leur abonnement : Fr. 10.— (autres privilèges ou gratuités suspendus). Pour les payernoises et payernois, en raison de la forte fréquentation attendue lors de la manifestation, les abonnements sont à réaliser à l'accueil de l'Abbatiale avant le 13 septembre 2024. Aucun abonnement ne sera créé durant l'événement.



Cave ouverte du 3 au 5 mai à Payerne

La Cave L'Abbatiale vous accueille

- le vendredi 3 mai de 17 h 00 à 21 h 00
- le samedi 4 mai de 11 h 00 à 18 h 00
- le dimanche 5 mai de 11 h 00 à 14 h 00



Terrasse du Château de Montagny

LES ACTUALITÉS

Red Pigs Festival

Une édition anniversaire du 13 au 15 juin prochain

Cette année, le Red Pigs Festival vit sa 15^e édition et vous donne rendez-vous pour fêter cela ensemble du 13 au 15 juin sur la Place du Marché à Payerne.



Pendant 3 soirées, la musique animera le cœur de la Ville de Payerne. Le jeudi 13 juin, une soirée chanson française fera chanter le public notamment avec la présence de Jean-Baptiste Guégan, connu pour son timbre de voix exceptionnel qui permet de (re)découvrir les chansons de ses albums ainsi que les plus grands titres de Johnny Hallyday. En début de soirée, les 16 membres du groupe broyard, Connemara, vous offrent

un show reprenant les plus grands tubes de Sardou. Le vendredi 14 juin, place au groupe suisse Pegasus, qui a su se frayer un chemin à l'international avec sa pop urbaine, pour lancer les festivités. La deuxième partie de soirée sera assurée par Superbus. Le groupe, qui a fêté ses 20 ans d'existence en 2022, signe le retour de sa pop-rock explosive avec la sortie d'un nouvel album en 2024. La soirée gratuite du samedi 15 juin accueillera Les Fils du Facteur, éclectique et sincère, leur Chanson Française mais Suisse a su trouver son public jusqu'en France, en Belgique et au Canada. Le groupe lyonnais, Babylon Circus, vous séduira aussi par la force de son identité. Le reste de la programmation fait la part belle aux régionaux avec les groupes Ourselves et Krüüg.

Offrant une programmation festive et variée tout en maintenant une soirée gratuite, l'équipe du Red Pigs Festival se réjouit de fêter avec vous ! Rendez-vous dès aujourd'hui sur notre site internet www.redpigsfestival.ch pour en savoir plus.

Finalement, un festival tel que le nôtre n'est pas envisageable sans une implication de toutes et tous. Nous remercions nos sponsors, les Autorités communales, nos fidèles supporters du Club des 100, nos infatigables bénévoles et bien évidemment notre public sans qui cette 15^e édition ne pourrait voir le jour.

Le comité

**15ÈME
RED PIGS FESTIVAL
13-15 JUIN 2024 PAYERNE**



Jumelage Paray-le-Monial

Le comité de Jumelage de Payerne (CH) et Paray-le-Monial (F) vous présente « Mission Plumeau » de Gérard Ducroux, pièce en trois actes interprétés par le Groupe artistique La Parodienne

**Le samedi 6 avril à
20 h 00 à la Halle des
Fêtes de Payerne**

Ouverture des portes à 19 h 00

Entrée gratuite

Participation au chapeau proposée au public à la fin de la représentation

Auteur

Gérard Ducroux concrétise la création d'une activité d'écriture en signant « Mission Plumeau » pour le Groupe artistique La Parodienne. Gérard Ducroux peut être qualifié d'enfant de la balle car c'est à l'âge de 16 ans, en 1972, qu'il intègre une troupe.

Résumé de la pièce

Un couple assez aisé : appartement cossu, Clarisse, une bonne à tout faire qui remplace certains mots par d'autres. La Maîtresse de Monsieur qui occupe leur petit appartement voisin sur le même palier et qui communique par le balcon. Madame en a assez de trouver chez elle sa locataire en tenue légère, sous prétexte qu'elle est enfermée dehors à cause de sa porte claquée par un courant d'air.

Elle convoque un Serrurier pour modifier la serrure de l'appartement contigu. Monsieur est soucieux, sa Sœur qui est religieuse missionnaire en Afrique lui annonce sa visite.

Le Serrurier arrive, avec son accent espagnol et sa moustache, il ressemble plutôt à un plombier célèbre. Parce qu'il est sympa, la bonne l'a à la bonne, mais lui cherche à faire connaissance avec la Sœur de Monsieur.

Clarisse, adepte de Miss Marple, flairer le coup fourré et va faire sa loi en assommant ou en droguant les uns et les autres... un peu au hasard.

Une comédie créée sur mesure pour le groupe artistique La Parodienne qui fête 78 ans d'existence.



Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

LES ACTUALITÉS

Escroqueries téléphoniques

Comment réagir aux appels chocs ?

Qu'est-ce qu'un appel choc ?

S'il existe plusieurs scénarios de tromperie, ceux-ci reposent néanmoins toujours sur le mécanisme suivant : le téléphone sonne et on vous annonce une nouvelle choquante. De plus, on vous indique que l'issue de la situation dépend de vos actions. Enfin, on vous presse en insistant sur l'urgence d'agir. Il existe ainsi deux catégories principales d'appels chocs : le faux neveu et le faux policier.

Le faux neveu

L'escroc appelle en prétendant être un membre de la famille en difficulté et dit avoir besoin d'argent. Après avoir convaincu la victime de la nécessité de cette requête, il lui demande d'aller retirer une somme importante à la banque et de la remettre à un complice.

Le faux policier

Ce type de tromperie présente plusieurs modes opératoires. Dans chacun, l'escroc prétend être membre d'une autorité policière nationale ou internationale.

- L'escroc se fait passer pour une policière ou un policier et affirme qu'un membre de la famille a eu un accident et qu'il faut payer pour son hospitalisation ou sa libération de prison.

- Il est possible que l'escroc recontacte sa victime après avoir tenté ou réussi une première escroquerie téléphonique. De la sorte, il prétend être un policier enquêtant sur de telles tromperies. Il la persuade de répondre positivement à sa demande pour qu'il puisse arrêter la ou le coupable, allant même jusqu'à l'accompagner à la banque et au rendez-vous où une ou un complice récupérera son argent.
- L'escroc peut également prétendre enquêter sur des vols. Il arrive à convaincre la victime de lui remettre ses biens pour qu'il les place en lieu sûr car ils ne sont plus en sécurité.
- Un dernier mode opératoire consiste à inquiéter la victime en prétendant qu'elle est impliquée dans une affaire criminelle. L'escroc la contacte, parfois même avec un message préenregistré. Il lui annonce qu'une voiture qui a été utilisée pour une transaction de drogue a été louée à son nom. Ensuite, il va justifier le besoin pour elle de transférer de l'argent : soit en prétextant des frais de procédure afin de prouver son innocence, soit en prétextant que, en raison de l'enquête, ses comptes vont être bloqués et qu'il lui faut donc transférer les fonds sur un compte lui appartenant pour les protéger.

Comment me protéger de ces escroqueries ?

- Si vous avez des doutes sur l'identité de la personne qui appelle, raccrochez pour réfléchir. Vous pouvez vérifier celle-ci auprès de l'autorité à laquelle elle dit appartenir ou alors vous adresser à une personne de confiance.
- Ne vous laissez pas influencer par la soi-disant urgence de la situation.
- Ne divulguez pas d'informations personnelles ou bancaires à la personne qui appelle.
- Ne remettez jamais d'argent ou de biens à une personne inconnue.
- En cas de tentative, composez le 117 ou rendez-vous au poste de police le plus proche.

Pour en savoir plus

Si vous souhaitez en apprendre plus sur ce type d'escroqueries téléphoniques, vous pouvez consulter le site www.appel-choc.ch hébergé par Prévention suisse de la criminalité. Vous trouverez sur celui-ci deux clips vidéo ainsi que des informations supplémentaires concernant les appels-chocs.



Prochaines manifestations

6 avril

Marché mensuel, Place du Marché

7 avril

Bourse – Exposition aux timbres et cartes postales, Salle Polyvalente de 09 h 00 à 16 h 00

Club Philatélique de Payerne et environs

21 avril

Brunch livré à domicile

Corps de musique l'Avenir

23 avril

Prologue en Ville de Payerne

Tour de Romandie Payerne 2024

4 mai

Marché mensuel, Place du Marché

1^{er} Juin

Marché mensuel, Place du Marché

7 juin

Afterwork

Corps de musique l'Avenir

16 juin

5 km de la Broye

Association FJB

20 au 23 juin

Concours hippique de Payerne, Manège des Aventuries

Société de Cavalerie de Payerne

21 au 23 juin

Fête de la Saint-Jean

Centre portugais

24 au 29 juin

Semaine de la pétanque, 50^e anniversaire, Boulodrome

Les Boules Payernoises

28 au 29 juin

Braderie

La SIC

29 juin

Course VTT / Marathon – Elitec Bike

Broye, 3^e édition, Vers-chez-Perrin

Vélo-Club Payerne

29 juin

Présentation annuelle de Voltige, Centre

Equestre de la Foule, Vers-chez-Perrin

Retrouvez toutes les manifestations sur le site

internet -> <https://www.payerne.ch/calendrier-des-manifestations/>



brocante

DE PÂQUES

29 au 31 mars 2024

Halle des Fêtes, Payerne

ven - sam : 10h00 à 18h00 | dim : 10h00 à 17h00

adultes : CHF 5,- | enfants jusqu'à 16 ans : gratuit

parking gratuit à proximité | restauration

WWW.SOCIETEDEVELOPPEMENTPAYERNE.CH organisé par Société de Développement Payerne